



La Vie Avesnoise

www.avesnes-les-aubert.fr

N° 65 - Juin 2020



Numéro spécial Une ville plus que jamais solidaire

Retrouvez, après près de trois mois d'absence, votre bulletin d'informations municipal avec un numéro spécial que nous souhaitons rempli d'espoir.



Horaires de la mairie.



Pendant la période de déconfinement et jusqu'à nouvel ordre, les guichets sont ouverts au public du lundi au vendredi de 10h à 12h.

Horaires de la bibliothèque



Elle vous accueille le samedi de 14h30 à 16h30 uniquement sur rendez-vous au ☎03.27.82.29.10.

Le port du masque est OBLIGATOIRE et un seul usager à la fois peut entrer dans la bibliothèque.

Du gel hydroalcoolique sera à votre disposition.

Le Secours Populaire.



En cas d'urgence, contactez les responsables du Secours Populaire, à la Maison de la Solidarité - 39 rue Henri Barbusse.

Contact : M^{me} Isabelle Libert
☎ 06.09.43.82.82.

Le Secours Catholique.



En cas d'urgence, contactez le Secours Catholique de Cambrai au 18 rue du Petit Séminaire ☎ 03.27.81.21.89.

Le brûlage à l'air libre des végétaux est interdit



Nous vous rappelons que, conformément à la circulaire nationale du 18 novembre 2011 relative à l'interdiction du brûlage à l'air libre des déchets verts, cette pratique est interdite. Les déchets verts doivent être déposés en déchèterie. Vous pouvez également en faire un compost individuel (vous pouvez commander un composteur sur le site www.siaved.fr). Nous vous rappelons que brûler ses déchets verts dans son jardin peut être puni d'une amende pouvant aller jusqu'à 450 €.



Coronavirus : la Caisse d'Allocations Familiales vous informe de l'aide financière individuelle, exceptionnelle, mise en place pour les situations d'urgence alimentaire

Les publics éligibles sont les allocataires ayant à charge au moins un enfant (et/ou en situation de grossesse) relevant du régime général ou assimilé, les familles percevant une ou plusieurs prestations familiales, l'Aide personnalisée au logement (Apl), le Revenu de solidarité active (Rsa) ou les parents non-allocataires assumant la charge d'un seul enfant âgé de moins de 18 ans ou au parent non-allocataire, non-gardien disposant d'un droit de visite.

Le montant maximum de l'aide est fixé à 500 €, avec une modulation selon la composition de la famille :

Situation du foyer	Aide perçue	Situation du foyer	Aide perçue
Couple avec 1 enfant	280 €	Parent isolé	155 €
Couple avec 2 enfants	360 €	Parent seul avec 1 enfant	250 €
Couple avec 3 enfants	440 €	Parent seul avec 2 enfants	345 €
Couple avec 4 enfants et plus	60€/enf. avec un maximum de 500 €	Parent seul avec 3 enfants	440 €
		Parent seul avec 4 enfants et plus	60€/enf. avec un maximum de 500 €

Pour en bénéficier, vous devez contacter la Caisse d'Allocations Familiales et demander l'aide financière exceptionnelle d'urgence. Un travailleur social prendra contact avec vous pour évaluer l'urgence de la situation et procéder, le cas échéant, après instruction, à la mise en place de l'aide. Une réorientation vers d'autres partenaires est possible en complément, ainsi qu'un accompagnement plus approfondi si cela est nécessaire.

Il s'agit d'une aide différente de l'aide aux ménages modestes décidée par le Gouvernement et déjà versée depuis le 15 mai dernier. Une famille peut bénéficier des deux aides, si elle remplit les conditions d'éligibilité.

Plus d'infos sur www.caf.fr



Jusqu'à 5 000 € pour aménager votre salle de bains et vos sanitaires



Concrétisez vos projets avec Action Logement, l'organisme en charge de l'accès au logement, et découvrez l'aide à l'adaptation du logement des séniors ou des personnes en perte d'autonomie.

Cette aide à l'adaptation du logement au vieillissement est versée sous la forme d'une subvention pouvant s'élever à 5 000 €. Elle s'adresse aux personnes âgées de 70 ans et plus, retraitées d'une entreprise du secteur privé y compris agricole

ou aux salarié(e)s ou retraité(e)s d'une entreprise du secteur privé y compris agricole et en perte d'autonomie aux revenus modestes souhaitant améliorer leur résidence principale.

Les travaux concernés par cette aide :

-La fourniture et la pose d'une douche avec un receveur extra-plat ou une solution carrelée avec normes antidérapantes, et la robinetterie associée.

-La fourniture et la pose d'un lavabo pour personne à mobilité réduite.

-La fourniture et la pose d'une cuvette de WC rehaussée avec son réservoir et une barre d'appui ergonomique.

Pour assurer qualité et efficacité, les travaux doivent être réalisés par un professionnel certifié et, en cas de perte d'autonomie, être dirigés par un opérateur d'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO).

Les travaux connexes peuvent également être financés.

Vous êtes intéressé(e), testez l'éligibilité directement sur le site <https://www.actionlogement.fr> ou par téléphone au 0970 830 831.

Bulletin mensuel d'informations municipales

3 rue Camélinat

59129 Avesnes-les-Aubert

Directeur de publication :

M. Alexandre Basquin

Photos, Conception, Rédaction :

Service Communication

de la Ville d'Avesnes-les-Aubert

Impression : Imprimerie Le Lièvre

16 Avenue de Saint-Amand

59300 VALENCIENNES

Diffusion : 1800 exemplaires

Dépôt légal : 2^{ème} trimestre 2014

ISSN 2492-4326

Numéros Utiles

Mairie : 03.27.82.29.19 - Fax : 03.27.82.29.11 - Courriel : accueil.mairie@avesnes-les-aubert.fr

Services Techniques : 03.27.78.39.44

C.A.P.A.H.D. : 03.27.82.29.17

Accueil périscolaire « L'île aux enfants » : 03.27.82.29.04

Crèche : 03.27.79.78.21 - Relais d'Assistantes Maternelles : 07.86.56.26.25

U.T.P.A.S. : 03.59.73.36.50

Mission Locale : 03.27.70.86.59

Pompiers : 18 - Secours Médical : 15 - Gendarmerie : 17

Médecin de garde : 03.20.33.20.33 - Pharmacie de garde : 08.25.74.20.30

Point info déchets du SIAVED : 0800 775 537

Communauté d'Agglomération du Caudrésis-Catésis : 03.27.75.84.79

Pour recevoir la newsletter municipale.

Abonnez-vous en mairie ou sur le site www.avesnes-les-aubert.fr



Ma commune aime lire et faire lire

La vie reprend ses droits

La période de confinement que nous avons vécue au regard de l'épidémie de Coronavirus Covid-19, nous aura marqués indéniablement.

Depuis le 11 mai dernier et la période de déconfinement, chacune et chacun retrouve plus ou moins ses activités. Dans ces circonstances, nous pensons aux nombreuses victimes du virus dans notre région, en France et dans le monde.



Crédit photo : M. Patrick Turotte

Comment ne pas saluer et remercier avec force toutes celles et ceux qui se sont mobilisés durant cette période difficile, à commencer par l'ensemble des personnels de santé dont l'engagement sincère n'est plus à démontrer.

Remercions encore les commerçants, les forces de sécurité intérieure, les routiers, les agriculteurs, les enseignants, les agents de services publics, et toutes les personnes qui ont permis à ce que, malgré les mesures de confinement, les premières nécessités puissent être assurées.

Comment ne pas saluer encore ce formidable élan de solidarité qui a traversé notre pays. En tous lieux, beaucoup ont donné de leur temps à soutenir les plus fragiles, les plus isolés et les plus démunis. Qu'ils en soient également et généreusement remerciés.

Comme vous le lirez, notre commune n'a pas dérogé à la règle, respectant ainsi sa réputation d'être une commune humaine, fraternelle et solidaire.

Ces dernières semaines nous ont ainsi montré que les liens sociaux et humains sont essentiels, bien loin des liens uniquement virtuels.

Alors la Municipalité a dû s'adapter et se réorganiser pour assurer la continuité du service public tout en respectant les mesures sanitaires. Rien ne fut simple et certaines manifestations ont malheureusement dû être annulées.

Aujourd'hui et plus que jamais, il s'agit de continuer à ce que chacun soit particulièrement prudent et à bien respecter les mesures barrières et de distanciation sociale. C'est si important.

Pour terminer, nous vous souhaitons une bonne lecture de votre bulletin municipal retrouvé.

COMMERCE ET ARTISANAT

Une nouvelle rubrique voit le jour au sein de nos pages. Intitulée "Commerce et artisanat", elle laissera, comme son nom l'indique, la place aux informations dédiées au commerce et à l'artisanat avesnois (nouvelles activités, nouveaux horaires, etc.). Toutefois, elle ne se veut pas être destinée à de la publicité. La conjoncture actuelle montre, s'il le fallait, qu'il est important de soutenir le commerce local et "La Vie Avesnoise" entend y prendre modestement sa part.



Aujourd'hui, Monsieur Domagala souhaite présenter son activité de vente de livres neufs : ABCd LIVRES.

Situé au 20 rue Jules Ferry, ce commerce de gros est habituellement destiné aux professionnels. Occasionnellement, l'entrepôt ouvre ses portes aux particuliers à l'occasion de ventes privées. Vous pouvez y dénicher des ouvrages pour tous les âges à des prix imbattables et déstockés.

Dans le cadre de l'opération municipale des bons d'achat pour la fête des mères, ABCd LIVRES accueille avec plaisir les mamans.

Avec les mesures sanitaires, nous vous conseillons de contacter M. Domagala avant de vous rendre sur place au 06.27.31.80.08 ou abcdlivres@sfr.fr ou sur leur facebook ABCd Livres et le samedi matin de 9h à 13h sur place.

De nombreux élans de solidarité et de générosité

En pleine crise de Covid-19, des initiatives solidaires ont vu le jour dans notre commune. Nous souhaitons vous en faire découvrir quelques-unes.

Bertrand Payen a fabriqué des masques qu'il a offert aux travailleurs de santé



Grande débrouille et extrême solidarité. M. Bertrand Payen, un Avesnois qui était confiné chez lui, a décidé de mettre ses talents de couturier au service de ceux qui travaillent au contact du public, parfois toute la journée, en pleine épidémie de coronavirus.

« J'ai commencé par fabriquer des masques avec mes propres chutes de tissu et ensuite j'ai fait un appel de don de tissu en coton sur les réseaux sociaux le 20 mars », explique-t-il. Et c'est une véritable chaîne de solidarité avesnoise qui a répondu à son appel. Plusieurs habitants ont fait don de tissu, d'élastiques et d'autres l'ont aidé en coupant le tissu, suivant le patron fourni par Bertrand.

Après les avoir confectionnés, il a fait don des masques à des auxiliaires de vie, aux secouristes du centre français de secourisme du Nord à Raismes, au Secours Populaire et à plusieurs EHPAD.

Alors, l'enjeu n'était évidemment pas de remplacer les modèles chirurgicaux ou FFP2 dotés de filtres efficaces, mais d'offrir une alternative pour ceux qui étaient obligés de travailler sans moyens et équipements. Et c'est aussi un très beau geste de solidarité.

Merci Bertrand !!

Nous saluons et remercions **M^{me} Béatrice Liegey-Segard également mobilisée**, qui a confectionné des masques en tissu qu'elle a offert à ceux qui en avaient besoin et notamment aux EHPAD d'Avesnes-les-Aubert et de Rieux-en-Cambrésis. Elle s'est également inscrite dans le programme « Des Masques en Nord » et a cousu en cinq jours, avec l'aide de son mari, 200 masques en tissu destinés au CHU de Lille. Bravo !



► Nous n'oublions pas toutes celles et ceux qui ont confectionné des masques pour leurs familles, leurs amis, les plus anciens ou leurs voisins et ce, en toute simplicité et avec cœur.

Les associations des parents d'élèves des écoles et du collège se sont mobilisées

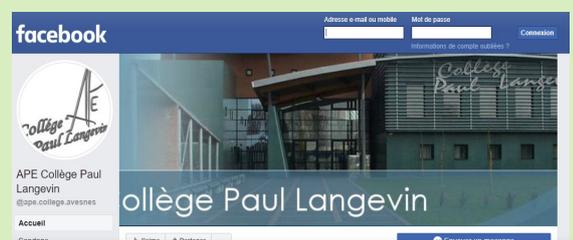
Garder le contact entre l'école et les élèves, relayer les informations des enseignants aux parents, trouver des occupations durant le confinement, voilà ce que les deux associations de parents d'élèves ont organisé à travers leurs pages facebook respectives.

Il s'agissait de garder et faciliter le lien entre l'établissement scolaire, les enfants et les parents.

Les deux associations ont partagé et relayé les fiches de travail et des tutoriels avec les parents pour que les enfants puissent faire leurs devoirs à la maison pendant le confinement.

Elles étaient ainsi des relais efficaces en matière d'information et de communication.

Le tout pour ne pas se sentir seul, chacun chez soi.



Le CAPAHD pleinement mobilisé

Durant la crise sanitaire, le CAPAHD (Centre d'Aide aux Personnes Agées et Handicapées Dépendantes) a assumé pleinement sa mission de service, de livraison de courses à domicile notamment, auprès des séniors et ce, malgré les difficultés liées aux mesures de confinement.

La gestion a certes et évidemment dû être adaptée.

Mais pour autant, ne comptant pas leurs heures (il pouvait y avoir jusqu'à une quarantaine de commandes par jour), toujours très respectueux des précautions à prendre et des gestes barrières, faisant fi des problématiques d'approvisionnement des grandes surfaces, les deux agents du CAPAHD, Cindy et Benjamin, se sont démenés pour répondre aux attentes de nos aînés.

A l'écoute, attentionnés et souriants (même masqués !), nous ne doutons pas qu'ils étaient un véritable rayon de soleil et une bouffée d'oxygène pour les personnes isolées.

Le CAPAHD permettait ainsi de conserver le lien entre nos anciens et la Municipalité et c'est toujours réconfortant de pouvoir compter sur ce beau service qui allie solidarité et proximité.

Nous saluons et remercions très chaleureusement Cindy et Benjamin, toujours soucieux des bénéficiaires du CAPAHD, et qui se sont investis sans compter, malgré les conditions difficiles que nous avons connues.

Nous remercions également les magasins Aldi, Carrefour Market et Match qui ont aménagé un horaire d'ouverture spécial. En effet, ils ont accepté d'ouvrir une heure plus tôt chaque jour, heure exclusivement réservée aux agents du CAPAHD, pour leur faciliter la tâche et leur permettre de répondre plus facilement aux besoins des bénéficiaires.



À la Résidence du Bois d'Avesnes, la vie continue malgré tout

Afin d'aider les résidents à mieux vivre cette crise sanitaire, dont l'isolement est un risque important, des services et animations ont été mis en place.



Les équipes « animations et bien-être » ont dû se réinventer pour créer des programmes d'activités ludiques qui respectent les mesures de protection et qui maintiennent le lien social. De nombreuses actions ont été déployées, démontrant l'ingéniosité et l'inventivité de l'équipe soignante de la résidence.

Parmi quelques-unes des initiatives visant à faciliter le quotidien de chacun, celle de permettre aux résidents de garder le contact avec leurs proches via des outils numériques (initiation à la tablette et visio via Messenger, Skype ou Google duo). Des activités individuelles ont été également proposées telles des jeux de mémoire, soins de relaxation, lecture du journal, etc. Top !



Ils se sont mobilisés pour accueillir les enfants des personnels engagés contre la pandémie



Alors que le pays était confiné et le personnel soignant plus que jamais mobilisé, des professeurs du collège Paul Langevin, de l'école élémentaire Joliot-Curie et des animateurs de l'accueil périscolaire « L'Île aux enfants » se sont portés volontaires et se sont relayés pour accueillir les enfants des personnels mobilisés contre le coronavirus.



Pendant la période scolaire, du lundi au mercredi, les professeurs du collège, et le jeudi et vendredi, ceux de l'école primaire se sont rendus disponibles, tout en devant aussi assurer la continuité pédagogique de leurs propres élèves, à distance. Au programme : aide aux devoirs confiés par les enseignants et sessions de révisions organisées par niveau.



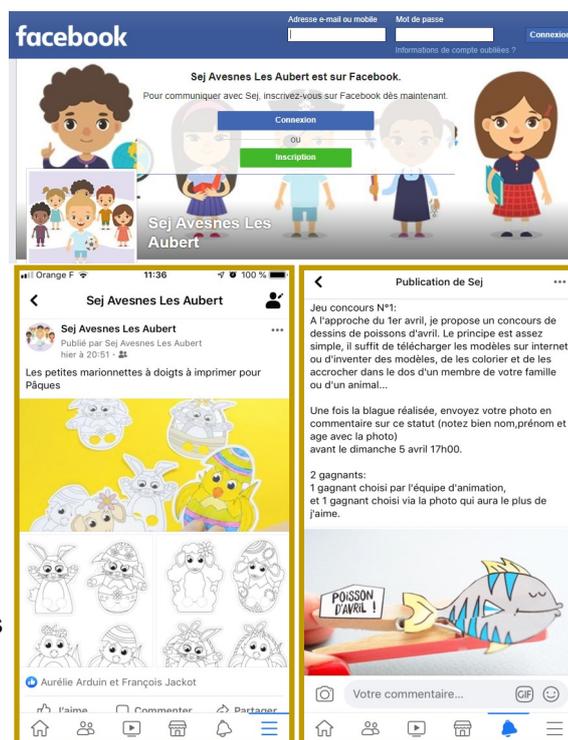
Puis, pendant les vacances de printemps, ce sont les animateurs de l'accueil périscolaire qui ont pris le relais pour l'organisation de cet accueil. De leur côté, ils ont réussi à divertir et à amuser les enfants pendant cette période si particulière.

Le tout, en respectant bien sûr les mesures barrières et la distanciation sociale.

Les animateurs du Service Enfance Jeunesse se sont adaptés

Le service Enfance-Jeunesse d'Avesnes-les-Aubert a accompagné les parents et enfants via leur page facebook. Les animateurs proposaient en effet de nombreuses idées pour occuper les enfants pendant ce printemps si particulier.

Pendant le confinement contre le coronavirus, trouver une occupation pour les enfants pouvait être une tâche difficile. Mais heureusement, sur le facebook SEJ avesnes-les-aubert, les parents et enfants ont pu trouver facilement des jeux à imprimer, des histoires, des recettes, des exercices physiques et même des concours comme celui du « dessin de poisson d'avril ». Le tout pour rompre avec l'ennui et proposer des activités ludiques à réaliser à la maison.



La non-ouverture des écoles depuis le 12 mai : faire prévaloir la santé avant toute autre considération



La Municipalité ne mésestime pas le fait que rien n'est simple en cette période bien particulière. Encore moins lorsqu'il s'agit de la santé et de la sécurité sanitaire des jeunes et des moins jeunes.

Suite à l'annonce de la date de déconfinement par le Président de la République, et quelques jours avant l'ouverture prévue le 12 mai 2020, des éléments se sont imposés à la Municipalité comme la prolongation de l'état d'urgence, la réception du protocole sanitaire du Ministère de l'Éducation Nationale (54 pages de prescriptions), la carte sanitaire instaurée par le Gouvernement, l'irruption d'une maladie s'apparentant à la maladie de Kawasaki qui touche les enfants et qui pourrait avoir un lien avec le Coronavirus, ou encore la non-ouverture des collèges, des lycées et des facultés, sans oublier le fait que de plus en plus de parents avaient signalé leur volonté de ne plus mettre leurs enfants à l'école alors qu'ils y étaient favorables à l'origine.

Tout cela laissait malheureusement planer de trop nombreuses interrogations, incertitudes et inquiétudes légitimes. Le moindre risque pour les élèves, les enseignants, les personnels et les parents ne pouvait être encouru.

Aussi, après en avoir discuté avec les partenaires de la Municipalité, il est apparu primordial de faire prévaloir la santé avant toute autre considération.

C'est ainsi qu'en responsabilité et en conscience, la Municipalité a décidé de ne pas rouvrir les écoles de la commune le 12 mai dernier.

Le travail à distance, comme pendant le confinement, est donc resté la règle. Une attache particulière a été mise en place en direction des élèves en situation de décrochage scolaire et l'accueil préconisé par l'État en direction des personnels prioritaires pour la garde d'enfants a été maintenu, comme depuis la fermeture des écoles. La continuité pédagogique a donc été assurée.

Chacun peut évidemment avoir son avis sur le sujet, mais la sécurité et la santé des enfants restent plus que jamais la première préoccupation de la Municipalité et notre bien le plus précieux.

À l'heure d'imprimer ce journal, de nouveaux éléments devraient être annoncés par le Gouvernement. Nous pourrions y revenir dans le prochain numéro.

MONDE AGRICOLE

Pas de confinement pour nos agriculteurs

Les agriculteurs ont dû faire face eux aussi à la crise du coronavirus. Mais la culture et l'élevage n'attendent pas. Malgré les contraintes, ils ont ainsi continué leurs activités si nécessaires pour approvisionner les circuits de production et les étals des grandes surfaces notamment.



La période ne fut pas sans difficulté puisqu'ils ont dû subir également la multiplication des espèces nuisibles. En effet, avec le confinement, les campagnes de régulation n'ont pu avoir lieu. À cela se sont ajoutées l'interdiction de l'utilisation d'un répulsif et des conditions météorologiques favorisant malheureusement la détérioration des récoltes. Certains d'entre eux ont d'ailleurs perdu le quart de leur culture.

Dans la précipitation, ils n'ont malheureusement pas eu d'autres choix que d'user d'effaroucheurs, seul moyen pour sauver leurs récoltes de maïs et de petits pois et ne pas voir leur travail réduit à néant.

Pleinement conscients des éventuelles nuisances sonores des effaroucheurs, le monde agricole s'est engagé auprès et en partenariat avec la Municipalité, lors d'une rencontre le 27 mai dernier, à adopter une charte de bonnes pratiques, y compris avec les agriculteurs des communes voisines, afin de limiter leurs usages et les désagréments occasionnés, tout en continuant d'être le maillon essentiel de la chaîne alimentaire de notre pays.

RETOUR EN IMAGES

Les enfants ont parlé de solidarité

Durant le confinement, nous avons reçu 3 beaux dessins. Nous tenions à vous les faire partager :



Le dessin d'Iléa - 9 ans



Le dessin de Lola - 9 ans



Le dessin de Cellia - 7 ans (et sa maman)

Nous remercions très chaleureusement Lola, Iléa et Cellia de nous avoir envoyé leur superbe dessin. Qu'elle est belle cette jeunesse solidaire !

M^{me} Alexandre, directrice et les professeurs de l'école maternelle Danielle Casanova ont proposé aux enfants de laisser s'exprimer leur sens artistique autour du thème de la solidarité. Les dessins étaient collés sur les poubelles et destinés aux éboueurs. Les voici :



Nous remercions et félicitons les enfants, leurs parents et l'ensemble des professeurs pour cette belle initiative.

Les enfants des personnels prioritaires présents à l'accueil périscolaire ont également réalisé de superbes dessins solidaires :



Bravo et merci aux enfants de l'accueil périscolaire !



Le joli dessin de Lola qui a affiché sa solidarité sur sa porte d'entrée (rue Maurice Thorez).

Des masques pour tous !

La Municipalité met tout en œuvre pour faire face, dans la limite de ses compétences et de ses moyens, à cette épidémie. Elle a jugé particulièrement opportun de fournir un masque à chaque habitant (enfant compris) avant le déconfinement. Elle les a commandés à la société Tradilinge de Cambrai.



Les agents municipaux et les élus préparent les enveloppes contenant les masques en prenant toutes les mesures sanitaires nécessaires.

Des masques réutilisables, dit "grand public", ont donc été distribués dans toutes les boîtes aux lettres, avec toutes les précautions sanitaires qui s'imposaient dans l'organisation de la distribution, et cela juste avant le début du déconfinement.

Les masques de plus grande taille étaient à destination des enfants de plus de 10 ans et des adultes, et les masques de plus petite taille étaient destinés aux enfants de moins de 10 ans. Ils ont été conçus en respectant le cahier des charges du Centre Hospitalier Universitaire (CHU) de Grenoble.

La Municipalité souhaitait ainsi allier la préservation de la santé et de la sécurité de chacune et chacun de ses habitants, tout en soutenant l'activité locale.

Un kit sanitaire offert aux assistantes maternelles

Pour aider les assistantes maternelles à se protéger et à continuer ainsi leur activité en toute sécurité, la Municipalité a offert à chacune d'elle un kit composé de masques, de gel hydroalcoolique et de gants.



Des masques à usage unique pour les commerçants, artisans et professionnels de santé

Face à cet enjeu sanitaire que nous connaissons, la municipalité souhaite tout faire pour que le déconfinement se passe au mieux. Elle a ainsi fait porter des masques à usage unique à tous les professionnels de santé ainsi qu'aux commerçants et artisans avésnois. Le tout, pour soutenir nos professionnels et ainsi permettre aux habitants de consommer localement en toute sécurité.



Du gel hydroalcoolique nous a été offert par l'usine Sicos de Caudry



Au sein de l'usine Sicos de Caudry, entité du groupe L'Oréal, spécialisée dans le cosmétique de luxe, des salariés volontaires ont produit du gel hydroalcoolique, offert en priorité aux professionnels de santé du territoire.

Afin de faciliter le déconfinement, les responsables de l'usine ont jugé utile d'offrir des bidons de gel hydroalcoolique à notre commune. C'est ainsi que la ville d'Avesnes-les-Aubert a été dotée gracieusement de 4 cartons de 12 flacons (400 ml) de ce précieux gel.

Nous saluons et remercions très chaleureusement les responsables de l'usine Sicos et notamment M. Jean-Yves Veys, directeur ainsi que l'ensemble des salariés.

Le conseil municipal élu

Après le confinement lié à la crise sanitaire de Covid-19, le dimanche 24 mai dernier à 10h, les nouveaux conseillers municipaux ont pu se réunir pour la séance d'installation du Conseil municipal. Séance particulière, sans public, qui a été organisée à la salle Georges Cacheux pour respecter les mesures barrière et la distanciation sociale.



Alexandre Basquin a été élu maire avec 25 voix et deux bulletins blancs. Six adjoints ont ensuite été élus avec 25 voix pour la liste proposée et deux blancs.

Voici la liste des adjoints et de leurs délégations :

- Laurent Maillard, 1^{er} adjoint en charge de la jeunesse, des sports et de la culture,
- Carole Portier, 2^{ème} adjointe en charge des affaires sociales, des seniors et du handicap,
- André Bisiaux, 3^{ème} adjoint en charge de l'urbanisme et des travaux,
- Roselyne Tesson, 4^{ème} adjointe en charge des finances,
- Jean-Claude Pavaux, 5^{ème} adjoint en charge du cadre de vie et de la transition énergétique,
- Jeanne-Marie Bernier, 6^{ème} adjointe en charge des cérémonies et des festivités.

Dans une brève allocution, Alexandre Basquin a tenu à remercier en premier lieu les Avesnoises et les Avesnois qui « *sont toujours une réelle source d'inspiration et d'engagement* ».

Il a remercié également les élus du mandat précédent, qui ne siègent plus actuellement, pour leur implication et leur investissement au service des autres.

Il a énoncé aux élus qu' « *il fallait qu'ils mesurent toute la responsabilité qui leur incombait* », et a rappelé son esprit de rassemblement en ces termes : « *je souhaite travailler avec tout le monde. Il n'y a pas pour moi deux groupes au sein de ce conseil. Il n'y a pas pour moi une majorité et une opposition. Il y a avant tout 27 conseillers municipaux qui doivent travailler ensemble et dans le seul souci de faire prévaloir l'intérêt supérieur des habitants, pour faire avancer notre commune et la tourner résolument vers l'avenir* ».

Alexandre Basquin a terminé en rappelant qu'il continuera « *à se mobiliser sans relâche, avec humilité, loin de tout sectarisme et en ayant toujours à l'esprit qu'Avesnes-les-Aubert n'appartient à personne si ce n'est à ses habitants eux-mêmes* ».



**Alexandre
BASQUIN**
Maire



**Laurent
MAILLARD**
*1^{er} Adjoint délégué à la
Jeunesse, au Sport et
la Culture*



**Carole
PORTIER**
*2^{ème} Adjointe déléguée
aux Affaires sociales, aux
Séniors et au Handicap*



**André
BISIAUX**
*3^{ème} Adjoint délégué à
l'Urbanisme et aux
Travaux*



**Roselyne
TESSON**
*4^{ème} Adjointe déléguée
aux Finances*



**Jean-Claude
PAVAUX**
*5^{ème} Adjoint délégué au
Cadre de vie et à la
Transition énergétique*



**Jeanne-Marie
BERNIER**
*6^{ème} Adjointe déléguée
aux Cérémonies et aux
Festivités*



**Jacques
MERCIER**
Conseiller Municipal



**Annie
SORREAU**
Conseillère Municipale



**Dominique
GERNEZ**
Conseillère Municipale



**Françoise
BOZION**
Conseillère Municipale



**Éliane
LEGRAND**
Conseillère Municipale



**Claudine
MOREAU**
Conseillère Municipale



**Sylvie
WATIOTIENNE**
Conseillère Municipale



**Thierry
SANTER**
Conseiller Municipal



**Jean-Baptiste
HERBIN**
Conseiller Municipal



**Vincent
WAXIN**
Conseiller Municipal



**Olivier
LECLERCQ**
Conseiller Municipal



**Yann
GLACET**
Conseiller Municipal



**Denise
LESAGE**
Conseillère Municipale



**Yannick
CHASTIN**
Conseiller Municipal



**Estelle
LEDUC**
Conseillère Municipale



**Christophe
CLAISSE**
Conseiller Municipal



**Adélaïde
MAILLARD**
Conseillère Municipale



**Thomas
CARON**
Conseiller Municipal



**Didier
RUELLE**
Conseiller Municipal



**Claudine
MASSE**
Conseillère Municipale

Les conseillers communautaires
Ils représentent notre commune au sein de la
Communauté d'Agglomération du Caudrésis-Catésis :

- ⇒ Alexandre BASQUIN
- ⇒ Carole PORTIER
- ⇒ Vincent WAXIN
- ⇒ Roselyne TESSON (suppléante)

1^{er} mai : les travailleurs à l'honneur

Nous renouvelons nos plus sympathiques félicitations aux 13 récipiendaires qui n'ont pu malheureusement être mis à l'honneur lors de la fête du travail le 1^{er} mai dernier :

M. Emmanuel LEFEVRE (Argent -20 ans) - M. Roland BEAUVOIS, M^{me} Annick HUMBERTCLAUDE (Vermeil -30 ans) - M. Jean-Marie GÉRARD (Argent, Vermeil) - M. Jean-Michel GRANDIN (Or -35 ans) - M^{me} Rachel KNOCKAERT (Vermeil et Or) - M. Christian CAMUS (Argent, Vermeil et Or) - M. Frédéric PAYEN, M^{me} Régine TRANCHANT (Grand-or -40 ans) - M^{me} Patricia GAILLIEZ, M^{me} Isabelle MARCHAL (Argent, Vermeil, Or et Grand-or) - M^{me} Sylvie SORRIAUX (Médaille Agricole Argent (20 ans)) - M^{me} Nadège CANONNE (Médaille d'honneur régionale, départementale et communale Argent (20 ans)).

Une commémoration du 8 mai particulière

Une gerbe a été déposée au monument aux morts et, malgré les circonstances, Alexandre Basquin, Maire, a souhaité adresser un courrier à toutes les forces vives Avesnoises. En voici quelques extraits :

« Ne jamais oublier les trop nombreuses victimes de ces conflits, civiles et militaires. Des victimes bien souvent trop jeunes ; bien souvent innocentes. Il est d'ailleurs important de saluer les associations d'anciens combattants et toutes celles et ceux qui se mobilisent sans relâche dans un inlassable travail de mémoire. Nous devons plus que jamais les soutenir, tant ce devoir de mémoire est impérieux. Alors, ces commémorations nous rappellent ô combien il s'agit d'ériger la paix en valeur indéfectible. (...) « La paix est le seul combat qui vaille la peine d'être mené » comme a pu l'écrire Albert Camus. La paix retrouvée partout dans le monde doit donc être un grand idéal, notre idéal collectif.

Notre Municipalité y prend sa part et entend perpétuellement porter les valeurs de tolérance, d'humanisme, de fraternité et de solidarité. »

Retrouvez l'intégralité de ce courrier sur le site : www.avesnes-les-aubert.fr

Des bons d'achat pour la fête des mères

Il était important pour la Municipalité de célébrer malgré tout la fête des mères, et de profiter de cette belle occasion pour soutenir l'économie locale et le commerce avesnois.



Elle a donc choisi d'offrir des bons d'achat pour un montant total de 15 € à chaque maman inscrite. Ces bons d'achat, valables jusqu'au 31 décembre 2020, sont à utiliser chez les artisans et les commerçants installés sur la commune (sauf dans les grandes surfaces). Ils restent évidemment libres et juges d'accepter ou non les bons.

Les mamans avesnoises peuvent ainsi choisir en toute liberté ce qui leur est utile et ce qui leur fait plaisir. La riche diversité des commerces de notre commune fait qu'elles trouveront sans nul doute leur bonheur.

Bonne fête à toutes les mamans !

Les autres rendez-vous municipaux annulés

Au regard des mesures sanitaires liées à l'épidémie de coronavirus COVID-19, nous tenions à vous informer que le repas des aînés du 26 avril (et la livraison des plateaux le 25 avril), la fête foraine de la résidence Alamo prévue du 8 au 11 mai, la venue du Car-podium Chérie FM le 21 juin prochain dans le cadre de la fête de la musique, le voyage des aînés prévu en juin, le concours des maisons fleuries et la colonie de vacances d'été des collégiens ont été annulés.

Nous comptons sur votre compréhension.

NOS JOIES, NOS PEINES

Ils ont vu le jour

DIAS Liséa, née le 22/01/2020 de Rodolph Dias & Sandra Vallez.

BOONE Solyana, née le 24/01/2020 de Romain Boone & Angélique Poulain.

MANET Lyam, né le 12/02/2020 de Cyril Manet & Marine Vallez

VASSEUR Max, né le 04/04/2020 de Johann Vasseur & Cynthia Faucomprez.

SAUTIER Amara, née le 17/04/2020 de Raphaël Sautier & Gwendolyne Quignon.

TUILALO Hufalehau, né le 29/04/2020 de Afa-Ofa Tuilalo & Francine Tolikoli.

FLAMENT Lilia, née le 30/04/2020 de Sylvain Flament & Isabelle Richard.

Ils nous ont quittés

MYENS Veuve MASSE Rosa, 96 ans.

GALLEZ Jean-Pierre, 74 ans.

HERBIN Michel, 84 ans.

TRANCHANT Darbaise, 92 ans.

NOIRMAIN Veuve COUVEZ Gisèle, 80 ans.

BÉCART Daniel, 69 ans.